



Dans le cadre de ses activités de suivi et d'analyse de l'activité économique, le HCP croit utile d'apporter un éclairage sur la déconnexion entre emplois et exportations dans le secteur de l'industrie du textile et du cuir, entre 2013 et 2014.

LA HAUSSE DES EXPORTATIONS DU TEXTILE A-T-ELLE SOUTENU L'EMPLOI DE LA BRANCHE EN 2014 ?

L'industrie du textile et du cuir contribue pour 20%, en moyenne, à la valeur ajoutée des industries de transformation et occupe près de 42% de l'emploi industriel. La branche regroupe les activités industrielles suivantes :

- Les produits du textile (filature, tissage, ennoblissement textile, articles textiles, tapis et autres industries textiles, étoffes à maille, articles à maille) qui participent à hauteur de 19% à la production de la branche.
- Les articles d'habillement et de fourrures (vêtements en cuir et vêtements en textile) dont la contribution s'élève à environ 78% à la production de la branche.
- Les produits du cuir et les articles de voyage (apprêt et tannage des cuirs, articles de voyage et de maroquinerie et chaussures) qui contribuent pour 3% à la production de la branche.

En 2014, la valeur ajoutée des industries du textile et du cuir se serait améliorée de 1,2%, en variation annuelle, après avoir régressé de 2,7% en 2013. Cette reprise aurait été, principalement, portée par le redressement de la production des unités de l'habillement et du textile, notamment les vêtements, les tapis, les articles à maille et de voyage. Les autres industries auraient réalisé des évolutions modestes ou en baisse.

La relance des activités du textile et cuir aurait été principalement attribuable à l'amélioration de la demande extérieure adressée aux produits de la branche. C'est ainsi que les exportations des vêtements confectionnés et des chaussures ont progressé de 5,3% et 3% en 2014, profitant du raffermissement des importations de l'Espagne et des Etats-Unis. Ces performances avaient porté la contribution des ventes extérieures de la branche du textile et cuir à 16,7% du total exporté en 2014, contre une part moyenne de 17,6% au cours des quatre dernières années et de 23,4% entre 2007 et 2010.

Exportations de la branche du textile et cuir, croissance annuelle en %

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Articles de bonneterie	-15,5	-3,0	8,0	11,0	5,0	-10,6	-0,4
Vêtements confectionnés	-7,1	-6,5	0,2	2,2	5,9	-2,4	5,3
Chaussures	-0,7	3,9	3,1	4,6	-14,1	6,0	3,0
Total Textile et Cuir	-8,7	-5,3	3,0	6,0	2,7	-3,0	3,9

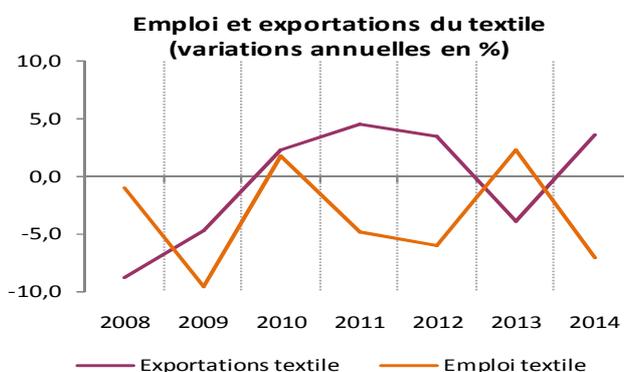
Source : Office des Changes, calculs HCP

En revanche, l'emploi de la branche serait resté en retrait. La reprise des exportations n'aurait pas permis de réamorcer immédiatement de nouvelles créations d'emplois. Une perte de 32 mille postes a même été enregistrée entre 2013 et 2014, soit une réduction de 7% en variation annuelle. Ces pertes ont été, principalement, le fait d'une réduction de 14% des effectifs employés dans le textile, 4,6% dans l'habillement et 8,6% dans les activités de la chaussure. Elles s'inscrivent, globalement, dans le prolongement de la tendance baissière qui avait marqué les activités du textile et du cuir depuis 2007. Entre 2008 et 2014, la branche du textile et cuir avait, en effet, perdu environ 119 mille emplois. Les entreprises de la branche avaient procédé à un réajustement de leurs effectifs employés, à la suite du ralentissement de leur activité, accentué par les effets de la dernière crise économique internationale. En 2014, elles ont été plus prudentes quant à la répercussion des effets de la récente reprise des exportations sur l'emploi, en raison notamment des faibles performances économiques qui marquent encore ses principaux débouchés à l'export, en l'occurrence la France et le Portugal.



Source : HCP

La déconnexion entre l'évolution des exportations et l'emploi de la branche du textile et du cuir a été, globalement, constante depuis 2007. Cette situation est révélatrice d'une forte hétérogénéité de la structure productive de la branche : la part des unités qui emploient moins de 6 personnes dépasse 51%, alors que celles disposant d'une comptabilité organisée et occupant plus de 50 personnes n'excède pas 15,7%. En termes de composition des emplois créés, une part de 70% des actifs occupés ne dispose pas d'une couverture médicale et constituée principalement des actifs saisonniers, occasionnels ou non-rémunérés. Pour les salariés, plus de 3 employés sur 5 qui exercent dans la branche ne disposent pas d'un contrat de travail.



Source : HCP, OC